

# Restez connectés... pour ne pas perdre le sens des réalités

## MONDE DIGITAL

Il est plus que jamais essentiel d'éduquer vos enfants à une utilisation responsable des outils numériques. Et cela commence tôt: dès l'âge de 4 à 6 ans.

PAR ESTELLE.BAUR@LENOUVELLISTE.CH / PHOTOS LE NOUVELLISTE

**A** l'heure où nous sommes tous confinés chez nous et constamment confrontés à la tentation de faire passer le temps par les distractions qu'offrent les supports numériques, comment bien faire, en tant que parent, pour soutenir ses enfants? Cette question, nous l'avons posée à deux spécialistes, en ciblant la population des moins de 7 ans. Comme leurs camarades plus âgés, ces derniers doivent aujourd'hui apprendre à utiliser les nouvelles technologies pour suivre leur scolarité obligatoire.

### Interdire s'avère contre-productif

«Nous ne pouvons pas nous baser sur un modèle parental, car le numérique n'existait pas lorsque nous étions enfants. Il faut donc nous investir activement dans l'éducation de nos enfants par rapport aux écrans», affirme Julien Rey, éducateur de rue du RLC de la commune de Sion. «La baby-sitter écran existe depuis que la télé est entrée dans nos foyers.» On estime que les principaux enjeux touchent les enfants dès 4 à 6 ans. «Les écrans sont là, ils font partie de la vie quotidienne, même des tout-petits. Il ne faut pas les leur interdire, mais savoir les gérer. Et cela s'apprend», poursuit Julien Rey. Selon lui, l'important est de montrer le bon exemple, en interrogeant d'abord sa propre utilisation des outils numériques. Rien ne sert de sermonner son enfant si l'on sort soi-même systématiquement son smartphone à table. «D'autant plus qu'entre 4 et 6 ans, le mimétisme de l'enfant est très prononcé.»

### Préserver le droit de l'enfant à accéder à ces technologies

Dès que les enfants grandissent, les choses se compliquent: «Ils trouvent alors dans le numérique un moyen d'expression ainsi que des éléments identitaires», comme l'explique Cilgia Caratsch, directrice des programmes de l'Institut international des droits de l'enfant. «Quand on évoque ces droits dans un environnement numérique, on pense à trois axes: la protection, la participation, et ce qu'on peut mettre à disposition pour que l'enfant s'y développe de la meilleure manière possible. Le premier axe évoque surtout les dangers: exploitation par l'image, harcèlement, protection des données, etc.; les deux autres axes font référence à des choses plus positives: l'accès à des ressources, à de l'information, à des connaissances, la possi-

## Une éducation numérique responsable, c'est...

**2 ... des échanges intergénérationnels** basés sur un rapport de confiance, axés sur la prévention, mais qui incluent les avantages de ces outils.



**1 ... préférer les compromis à l'interdiction** (en définissant des moments en famille sans écrans. Durant les repas, par exemple).



**3 ... des démonstrations,** où l'on demande aux enfants d'expliquer ce qu'ils font et ce qui les intéresse.



**4 ... un accompagnement constant,** où l'on garde un œil sur les activités digitales des enfants.



**5 ... montrer le bon exemple,** en interrogeant sa propre utilisation du numérique.



**“Le mimétisme du petit enfant est très prononcé. Il faut donc s'interroger sur sa propre utilisation des outils digitaux.”**

JULIEN REY  
ÉDUCATEUR DE RUE DU RLC  
DE LA COMMUNE DE SION

lité d'être créatif, de pouvoir s'exprimer, de participer à l'organisation du monde.» Lorsqu'on parle des risques du digital sur le développement de l'enfant du point de vue de ses droits, on n'évoque donc pas tant la question de l'impact cognitif (nous disposons de trop peu d'études pour véritablement l'estimer aujourd'hui), que de la conciliation des dangers liés à internet avec leur droit à être connectés. «Il en va de leur développement psychique et social.»

### Profiter de la pandémie pour ouvrir le dialogue en famille

A notre époque hyperconnectée, il serait donc utopique, voire contre-productif, de leur interdire l'accès à ces outils numériques. D'autant plus que durant cette période de crise sanitaire, les cours se font à distance et utilisent ces technologies. «Sous nos latitudes, les enfants considèrent le droit d'être connecté au même titre que l'accès à l'eau. Ils sont aussi conscients des risques», affirme Cilgia Caratsch. C'est

pourquoi il est essentiel de les accompagner avec une éducation numérique responsable, en privilégiant un dialogue orienté vers une meilleure gestion du monde digital: «Intéressez-vous à ce que font vos enfants sur ces outils», conseille Julien Rey. «Demandez-leur des explications, car les jeunes ont souvent une meilleure maîtrise que leurs parents.» «Les discussions des adultes portent souvent sur les risques, beaucoup plus rarement sur les avantages de l'utilisation de ces outils, comme la possibilité de se sociabiliser ou de rester en contact à distance», fait remarquer Cilgia Caratsch. «Ce moment de confinement, où tout le monde est sur internet pour l'école ou le travail, est l'occasion d'en parler. Demandez-leur comment ils le perçoivent, échangez autour de vos propres expériences numériques, élargissez les discours.»

Avec l'école à distance, les parents sont contraints aujourd'hui d'accompagner leurs enfants sur ces terrains numériques... tout en menant à bien leurs impératifs professionnels. «Il peut être tentant de placer ses enfants devant un écran pour s'assurer des moments de tranquillité pendant son télétravail», reconnaît Julien Rey. «Il existe d'excellents programmes éducatifs, mais qui ne servent pas à grand-chose si les parents ne prennent pas le temps de discuter avec leurs enfants de ce qu'ils observent et comprennent. Il est primordial d'inviter cette réflexion, de discuter des concepts clés assimilés ou pas par l'enfant, tout en lui accordant de l'autonomie.»

Le RLC propose son aide gratuitement pour toute personne vivant dans la commune de Sion et qui aurait besoin de conseils en matière d'éducation. Pour en savoir plus sur ses projets: [www.rlcsion.ch/education-de-rue](http://www.rlcsion.ch/education-de-rue)

### DÉRIVES POSSIBLES

#### Une porosité plus grande entre sphères privée et scolaire

L'école à la maison telle qu'elle est proposée en cette période de confinement offre des solutions qui ne sont toutefois pas forcément équitables, comme le note Cilgia Caratsch: «La situation actuelle met en évidence de grandes inégalités d'accès à l'environnement digital. Certains enfants n'ont pas accès à un support numérique et n'ont ainsi plus droit à l'éducation.» Le potentiel de notre ère numérique est immense,

mais le droit à la participation n'est pas égal pour tous. Et ce déplacement des enjeux de la sphère scolaire à la maison touche également d'autres domaines, comme le précise Julien Rey: «Autrefois, un enfant victime de harcèlement scolaire pouvait bénéficier d'une soupape de décompression à la maison. Aujourd'hui, les attaques peuvent le suivre jusque chez lui.» Des problématiques qu'il faudra veiller à résoudre à l'avenir.

### COVID-19

#### Un foyer pour accueillir femmes et enfants victimes de violences

Durant le confinement, les personnes victimes de violences domestiques sont particulièrement vulnérables. Dans le Valais central, le foyer Accueil Aurore tend la main aux femmes et à leurs enfants pour leur proposer un hébergement d'urgence. Cela leur permet de fuir une situation conflictuelle grave et mettant en danger leur sécurité. Pour pouvoir en bénéficier, les personnes concernées doivent être capables de se prendre en charge et de s'occuper de leur(s) enfant(s). Une permanence téléphonique est également disponible tous les jours, 24 h sur 24: 027 323 22 00. Les présences sont assurées du lundi au vendredi de 9 h à 11 h et de 14 h à 16 h, les week-ends de 10 h à 11 h 30, et les nuits, de 20 h à 7 h. Plus d'infos sur [www.valaisfamily.ch/N189594/accueil-aurore.html](http://www.valaisfamily.ch/N189594/accueil-aurore.html)

Pour répondre à vos interrogations au sujet du coronavirus: hotline cantonale 058 433 0 144 - hotline de l'OFSP 058 463 00 00.